

# Bulletin Communal d'informations

















Janvier 2016





Vœux du Conseil municipal	Page 1
Les entreprises de la commune	Page 2
Les employés communaux	Page 3
Mouvements de la population	Page 4
Budget 2015	Page 5
Investissements 2015	Pages 6-7
Communauté de communes	Pages 8-9
Les associations	Pages 10-11
Association du canal	Page12
Le CCAS	Page 13
Centre Social « La Farandole »	Pages 14-15
La grande guerre et commémorations	Pages 16-17
Antoine CHARRONDIERE nous raconte	Pages 18
Les élections en 2015	Page 19
L'entreprise DURY	Page 20-21
SIVOM	Page 22
Maisons fleuries	Page 23
Informations diverses	Page 24
Infos et numéros utiles	Page 25



# Voeux du Conseil Municipal

Vous trouverez au fil des pages de cette revue les moments forts de l'année 2015 sur notre territoire.

Cette année restera à jamais gravée dans notre mémoire collective pour ses moments douloureux qu'il est inutile de raviver, aussi bien au niveau communal qu'au niveau national.

Elle se termine cependant sur quelques notes remplies d'espoir et nous aura permis au final d'être encore un peu plus soudés pour continuer à administrer au mieux notre petite commune afin que chacun y trouve une vraie joie de vivre.

La réorganisation de notre bâtiment communal s'est poursuivi avec le **déménagement de notre mairie** qui se trouve depuis le printemps **au rez-de-chaussée**; remplacée par un **nouveau logement communal**, dont les travaux viennent de se terminer, nous cherchons un locataire pour le début d'année 2016 et marque la fin de cet immense chantier pour la commune entrepris depuis 2010.

Avec le déménagement de l'entreprise DURY et son installation à l'entrée d'Avrilly, nous allons pouvoir dès 2016 nous attacher à mettre en valeur les abords de notre église pour rendre notre commune encore plus attractive. Un grand merci à toutes celles et ceux qui fleurissent notre village.

Enfin, un arrêt de la Cour d'Appel de Riom en date du 18 novembre 2015 nous autorise à effectuer les travaux de reconstitution de notre chemin rural de l'étang des Gouttes.

La Communauté de Communes Le Donjon Val Libre dont nous faisons partie devra fusionner en 2016 mais à ce jour, rien n'est définitif même si la carte de Monsieur le Préfet nous prévoie un rapprochement avec Dompierre-sur-Besbre. Par contre, depuis peu, la Communauté de Communes Le Donjon Val Libre est bien propriétaire de la maison cantonnière qui appartenait à VNF et dont le déclassement a été accepté par le ministère et les premiers travaux d'urgence (mise hors d'eau en particulier) auront lieu au printemps. Allons-nous enfin voir revivre cette maison ?

Nous terminons l'année avec plusieurs personnes ayant des ennuis de santé, hospitalisées parfois ; nous leur adressons un bon rétablissement et une bonne santé pour 2016.

En plus des problèmes économiques, **nos exploitations agricoles** ont aussi beaucoup souffert cette année de la sécheresse. Souhaitons-leur **que l'année 2016 leur soit favorable** et qu'elles continuent à prospérer **ainsi que toutes nos entreprises**.

Nous souhaitons une bonne intégration à nos nouveaux habitants et vous adressons à tous nos vœux les plus sincères de bonne et heureuse année avec beaucoup de joie, de bonheur, de réussite.



# Les entreprises de la commune

#### **Ets DURY motoculture**

Vente et réparation de machines agricoles Tél 04 70 55 31 10 - Fax 04 70 55 34 37 email: aldury@dury-motoculture.com

SCM Estelle BERLAND/Jorade NAFFETAS Cabinet d'Infirmières

Port. 06 40 31 63 15

Patricia DUPUY

Plasticienne du livre

Tél 04 70 55 35 28 - Port. 06 11 74 41 63 www.renardpale.fr







Le Potet Tel: 04 70 55 34 21

#### **Entreprise Gérard ROTAT**

Electricien

Tél 04 70 55 33 91

mail: gerard.rotat@wanadoo.fr

#### Société DE LOOZ DESIGN

Conseils techniques en bâtiment Tél 04 77 64 39 16

Entreprise Cyril SAVRE

**Travaux Publics** 

Port. 06 12 67 18 13

#### **BERNARD Paysagiste**

Paysagiste et entretien de parcs et jardins Tél/Fax 04 70 55 37 48 Port. 06 08 95 97 33



#### Chez Mr. Et Mme BONNEFOY

La Croix Bouquet Tel: 03 85 25 17 78

#### **TOUJOURS À VOTRE DISPOSITION:**

#### Le court de Tennis :

la délivrance des cartes d'abonnements est confiée aux Adjoints : M.F Plaisance et J.M Velut.

L'utilisation du court est gratuite pour tous les enfants et étudiants de la commune.

- Carte d'abonnement (la carte donne droit à un invité)\*
- Adultes d'Avrilly = 15€
- Extérieurs = 25€
- Enfants, scolaires et étudiants extérieurs = 10€

- Accès au terrain pour les non abonnés occasionnels : 5€/h pour les extérieurs; 3€/h pour les adultes d'Avrilly.

#### Dans la salle des Associations : la bibliothèque

Elle est ouverte:

- tous les mardis de 10h30 à 11h30 (s'adresser en mairie)
- tous les premiers jeudis du mois de 13h30 à 14h30 en raison de la réunion du Club Bellevue

N'hésitez pas à faire connaître vos souhaits de lecture.

#### Une aire de jeux

Sous la responsabilité et la surveillance des parents ou accompagnateurs.

Parents, grands-parents, faites connaitre vos remarques et vos souhaits.



# Les employés communaux

Cette année 2015, des mouvements importants ont eu lieu au sein du personnel communal.

#### L'adjoint technique:

Suite au décès tragique de l'ancien adjoint technique, Monsieur Gérard PELLETIER, c'est son fils, Vincent PELLETIER, 23 ans, qui a finalement été recruté en tant qu'adjoint technique 2ème classe, en contrat à durée déterminée de 1 an renouvelable à raison de 20 heures par semaine. Toute l'équipe municipale lui souhaite une bonne intégration.



#### La secrétaire de mairie :

Suite au départ de l'ancienne secrétaire de mairie, Madame Stéphanie AUGIER, c'est Mademoiselle Nelly JACQUES, 29 ans, qui a été recrutée et titularisée en tant que secrétaire de mairie à raison de 15h30 par semaine au 1er septembre 2015. Déjà secrétaire de mairie à mi-temps à la commune de Saint-Léger-sur-Vouzance, elle saura vite prendre ses marques et nous lui souhaitons pleine réussite au service de la commune d'Avrilly.



#### L'adjoint technique:

Cindia BOUTON, 34 ans, employée à la commune d'Avrilly depuis 2013 à raison de 20 heures par mois, est également employée à la commune de Chassenard. Après deux ans au service de la commune, la commune d'Avrilly a décidé de la titulariser au 1er octobre 2015. Nous lui souhaitons de vivre encore de nombreuses années au service de la commune et de ses habitants.











# Les mouvements de la population

### Nouveaux arrivants

M. BUIRET Aurélien et Mme BILLARD Laura La Croix des Rabots

Nous leur souhaitons la bienvenue dans notre petite commune.



### Etat Civil 2015

#### Décès :

M. Louis LAVENIR le 7 mars M. Gérard PELLETIER le 18 mars M. Marcel COURTOIS le 26 avril

Nous adressons nos sincères condoléances à leurs familles.



### Hommage



Gérard Pelletier est décédé le mercredi 18 mars après quelques mois de lourde maladie. Né en 1961 à Sanvignes les Mines, il épouse Michelle Pommier à Avrilly en 1988. Naîtront de cette union deux enfants, Florence et Vincent. Ensemble, ils travaillent sur leur exploitation aux Moreaux. En complément, Gérard travaille comme employé communal.

Gérard, toutes les équipes municipales avec lesquelles tu as travaillé au cours de ces 28 années et demie passées au service de la commune te remercient. Elles ne pourront pas t'oublier, toi, toujours d'humeur égale, toujours prêt à rendre service, toujours disponible et toujours à trouver la solution pour chaque petit problème trop souvent soulevé au fil de la journée.

# LE BUDGE T

#### **EVOLUTION DES TAUX D'IMPOSITION COMMUNAUX**

TAXES	Habitation	Foncière Bâtie	Foncière Non Bâtie	Produit annuel des 3 taxes
2012	11,74 %	10,62 %	28,07 %	42 942 €
2013	11,74 %	10,62 %	28,07 %	43 328 €
2014	11,74 %	10,62 %	28,07 %	45 278 €
2015	11,74 %	10,62 %	28,07 %	46 614 €

Les emprunts

	Tracteur	Salle polyvalente
Somme empruntée	41 500€	123 000€
Durée	10 ans	20 ans
Taux	1,81 %	3,69 %
1ère Echéance	30/01/2016	10/03/2011
Dernière Echéance	30/01/2026	10/03/2031
Echéance	Annuelle	Annuelle
Valeur échéance	4 574,24 €	8 513,19 €

#### **Fonctionnement 2015**

C O M M U I

Dépenses		Recettes	
011- Charges caractère général	40 653,18	002- Excédent de fonctionnement reporté	55 521,18
012- Charges de personnels	59 540,00	013- Atténuation de charges	7 050,00
014- Atténuation de produits	147,00	70- Produits des services , domaine et ventes diverses	983,00
65- Autres charges de gestion courante	35 906,00	73- Impôts et taxes	58 161,00
66- Charges financières	4 600,00	74- Dotations, subventions et participations	48 505,00
67- Charges exceptionnelles	10,00	75- Autres produits de gestion courante	16 650,00
023- Virement à la section d'investissement	45 683,00	76- Produits financiers	1,00
042- Opérations d'ordre	333,00	77- Produits exceptionnels	1,00
TOTAL	186 872,18	TOTAL	186 872,18

A

2015

#### **Investissement 2015**

Dépenses		Recettes	
001- Déficit d'investissement reporté	95 642,54	10- Dotations, fonds divers et réserves	72 821,66
16- Emprunts et dettes	9 616,12	021- Virement de la section de fonctionnement	45 683,00
23 - Immobilisations en cours *	102 978,88	13- Subventions d'investissement perçues	7 079,00
Reste à réaliser 2014	38 090,12	040- Opérations d'ordre de transfert entre sections	333,00
TOTAL	246 327,66	16- Emprunt en euros	41 500,00
* Détail des dépenses :		Restes à réaliser 2014	78 911,00
Travaux bâtiments	23 774,88	TOTAL	246 327,66
Voirie 2015	25 000,00		
Achat divers équipements (tracteur, nettoyeur haute-pression, micro-ordinateur)	54 204,00		

### Les investissements de 2015

#### Travaux bâtiment communal

Les travaux de déplacement de la mairie au rez-de-chaussée se sont terminés en début d'année 2015. Les locaux rénovés étaient ceux de l'ancienne salle polyvalente laissés en attente :







Le déménagement a eu lieu le vendredi 20 mars 2015 avec une grande partie des élus et les agents de la commune :







Ce bâtiment communal a donc fait l'objet de longs débats depuis 2009 avant la décision définitive de faire une nouvelle salle polyvalente, aux normes, inaugurée en janvier 2012 en présence de Mme Fabienne Balussou, sous-préfète de Vichy.

Cela nous a permis:

- → l'installation de deux infirmières dès septembre 2011 après création et aménagement d'un local dans une petite partie à l'entrée de l'ancienne salle polyvalente.
- → de descendre notre mairie qui était à l'étage depuis 60 ans afin de permettre l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.
- **★**La **création d'un nouveau logement de 63 m2,** à la place des locaux de l'ancienne mairie, qui est clair, spacieux, qui sera fonctionnel début 2016 et qui donnera un apport complémentaire aux revenus de la commune, à l'heure des subventions en baisse.



Entrée du secrétariat



Rangements clairs et dégagés



Nous avons pu en profiter pour ravaler notre bâtiment, et les pierres apparentes nous permet-

tent de découvrir toute l'histoire de ce beau bâtiment que nous vous avons retranscrite dans Avrilly infos l'an dernier et qui est **un riche patrimoine pour la commune**.

#### Nouveau local, nouvel ordinateur... nouvelle secrétaire

Stéphanie, comme Delphine voilà deux ans, a eu elle aussi l'opportunité d'un poste à plein temps à Mar-

cigny et **nous a quitté le 1**<sup>er</sup> **septembre, le devoir accompli** (mise en place de la nouvelle mairie et surtout des archives... pas un moindre travail ! 60 ans, pensez donc !).

Nous lui souhaitons une **bonne intégration** dans sa nouvelle structure et lui disons **un grand merci** pour son travail, son efficacité et sa grande disponibilité au service de la population. Mais je pense que nous serons amenés à la revoir de temps en temps dans le cadre de ses animations comme directrice de la Résidence pour Personnes Agées à Marcigny.



La commune a pallié à son remplacement par Nelly, présen-

tée page 3, et qui a travaillé quelques jours en doublon avec Stéphanie avant de prendre définitivement son poste.

#### Nouveau tracteur

Petit historique: le premier tracteur de la commune a été acheté en 1967. Tracteur Renault super 30 avec barre de coupe Kuhn, élévation Prestobal, benne et lame arrière, pour la somme de 22 116 francs, auxquels il faut ajouter une remorque Garnier (3 360 francs), grâce à un emprunt.

On peut lire dans le compte-rendu du conseil municipal du 7 septembre 1967 que cet achat était « nécessaire pour permettre un meilleur entretien des voies communales ».

Le 29 août 1985, le conseil municipal décide l'achat d'un nouveau tracteur Deutz avec faucheuse rotative auprès de l'entreprise Vadaine pour la somme de 9 000 F. (les Nouveaux Francs étaient arrivés entre temps!)

**30 ans après**, nous avons décidé l'achat d'un **nouveau tracteur SAME** avec fourche et lame avant pour déneiger, par décision du conseil municipal du 17 janvier 2015, pour un coût de 41 500 €, (et voilà les Euros !) avec emprunt (en remplacement de celui qui avait été fait pour les logements et garages de l'ancienne cure et qui se termine cette année).

Les clefs ont été remises à la commune lors de l'inauguration des nouveaux locaux de Dury motoculture.



### La Communauté de Communes

#### Réforme des Intercommunalités

Le contour des cantons a été modifié, la région Auvergne sera prochainement regroupée avec la région Rhône Alpes, c'est maintenant au tour des communautés de communes de connaître leur réforme. La loi « NOTRE » fixe désormais un minimum de 15000 habitants pour les établissements publics de coopération intercommunale. Monsieur le Préfet de l'Allier a présenté dernièrement son projet de schéma départemental : ce dernier prévoit de diminuer le nombre d'établissements publics de 21 à 8. D'après cette proposition, notre communauté de communes serait regroupée avec la communauté de communes de Dompierre-sur-Besbre. L'ensemble des collectivités est invité à délibérer sur cette proposition de schéma. Le schéma départemental doit être arrêté au 31 mars 2016 pour une mise en application au 1<sup>er</sup> janvier 2017.

#### Accueil de nouvelles populations

En appui à l'élu référent de notre commune Mme Marie-Françoise PLAISANCE la Communauté de communes propose à tout nouvel arrivant de découvrir leur nouveau cadre de vie :

\*Par la remise d'un pack d'accueil comprenant une mine d'informations dont un guide pratique du nouvel arrivant, l'annuaire professionnel, le guide touristique avec le guide du circuit des églises, la lettre du Relais des Services Publics, le dernier bulletin intercommunautaire, le guide du tri, le programme « Habiter mieux », etc...

\*Par l'organisation d'un circuit de découverte autour de la maison de la santé, du collège, des principaux commerçants et artisans, de la déchetterie, du centre social rural "La Farandole", du Relais des Services Publics et des locaux de la Communauté de communes.

La première matinée de découverte a été organisée mercredi 18 février 2015. Elle a permis d'accueillir huit personnes composées de deux familles de Le Bouchaud et d'un habitant de Montcombroux-les-Mines.

#### Soutien financier aux créateurs et repreneurs d'activité

Une aide financière est accordée aux porteurs de projets créant ou reprenant une entreprise sur le territoire intercommunal. Ce dispositif s'articule autour d'un accompagnement personnalisé et prend la forme d'une subvention pouvant s'élever à 1 000 € maximum. Depuis la mise en place de ce dispositif, 14 entreprises ont été soutenues par la communauté de communes : confection couture, entretien espaces verts, épicerie multiservices, esthéticienne, garages, menuiseries, métallerie serrurerie, pâtisserie, plâtrier peintre, toiletteur pour chiens.

#### Redevance d'enlèvement des ordures ménagères

Tarifs Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères 2015 (Les tarifs restent inchangés par rapport à ceux de 2014)



- Residence principale d'une personne	86 euros
- Résidence principale de deux personnes	168 euros
- Résidence principale de trois personnes	221 euros
- Résidence principale de quatre personnes et plus	230 euros
- Résidence secondaire	168 euros
- Hébergements touristiques	168 euros
- Colonie de Vacances et Chantier de Jeunesse	168 euros
- Maison de retraite, Collège, Communauté de Communes, FAM	288 euros
- Artisan, commerçant et établissement divers	38 euros
- Exploitant agricole et assimilé	38 euros

Le paiement en ligne a été mis en place. Si vous souhaitez régler votre facture via internet pour les prochaines années, il vous suffit de vous rendre sur notre site http://www.cc-donjonvallibre.fr dès réception de votre redevance. Vous serez ensuite guidé vers un site sécurisé des finances publiques pour procéder au paiement.

#### Réservez votre composteur à tarif préférentiel

Afin de développer le compostage domestique et de diminuer les tonnages d'ordures ménagères, la Communauté de Communes Le Donjon Val Libre vous propose l'acquisition de composteurs en bois avec une participation financière de 12 à 15 € selon la capacité de ce dernier (400 à 600 litres). 68 composteurs ont été vendus depuis le mois d'août. Lors de la remise de votre composteur, Cédric Dandois, Maître-composteur, vous donnera la marche à suivre pour bien composter. Pour tout renseignement ou commander un composteur, veuillez contacter la Communauté de Communes au 04.70.99.52.66



#### Association Val Libre, Culture et Patrimoine

Une nouvelle association a vu le jour Mercredi 25 novembre 2015, dans les locaux de la Communauté de Communes Le Donjon Val Libre. Cette nouvelle association nommée « Val Libre, Culture et Patrimoine » a pour objet la préservation et la mise en valeur du patrimoine et le développement de la culture locale, en partenariat avec la Communauté de Communes et les Communes. Les premiers adhérents sont au nombre de 19. Le bureau initial est constitué par Mme Nicole BARDIN, secrétaire, Mme Anne VERRIER, vice-présidente, L'association Le CRENEAU, trésorière, et de M. Joël MALACHER, président.

Notre territoire vous intéresse!? Venez nous rejoindre!!

#### Des logements rénovés grâce à « Habitez-mieux »



En 2015, 38 propriétaires occupants et bailleurs ont reçu une aide financière essentiellement pour une réhabilitation thermique de leur habitation. La Communauté de Communes accorde une participation financière de 200 € par dossier éligible. Ce programme est toujours basé sur la mise en œuvre de travaux permettant de réaliser des économies d'énergie (chauffage, isolation, huisseries...). Il s'adresse aux propriétaires occupants de leur résidence principale, sous conditions de revenus et aux propriétaires bailleurs. Pour tout renseignement, contactez la Communauté de communes Le Donjon Val Libre au : 04 70 99 52 66

#### Soutien à l'investissement communal

Un fonds de concours d'un montant global de 140.000€ est mis en place en faveur des communes de la communauté sur une durée de 2 ans (2015-2016) dans la limite de 10 000€/commune. 13 communes, dont la commune d'Avrilly, ont fait leur demande auprès de la Communauté de communes en matière d'investissement communal : rénovation et réhabilitation de bâtiments communaux (mairie, école, logement locatif, salle polyvalente), réfection de voies communales...

#### Financement du transport des sorties scolaires

Un soutien financier est accordé aux écoles du territoire afin de prendre en charge une partie de leurs frais de transport occasionnés lors de leurs sorties piscines ou sorties pédagogiques. Le montant maximum de la subvention s'élève à 15 € par enfant scolarisé et par an.



#### Projets en cours

- Montaiguët-en-Forez : travaux de réhabilitation d'un bar restaurant, d'un logement de fonction et d'une épicerie multiservices.

Des travaux de démolition intérieure sont actuellement en cours. L'ensemble des travaux de réhabilitation auront ensuite lieu durant l'année 2016.

- Avrilly : Suite à l'acquisition de la « Maison du Canal » par la communauté de communes, des travaux de mise hors d'eau des bâtiments seront entrepris durant le premier trimestre 2016.
- Le Donjon : La communauté de communes souhaite construire des logements adaptés aux personnes âgées et aux personnes à mobilité réduite dans le Parc du Plessis. Un bâtiment de l'ancienne école privée et une parcelle de terrain ont pour cela été acquises.
- Le Donjon : construction de bâtiments artisanaux sur la zone d'activités des Bernards, afin de répondre aux attentes et besoins des entreprises en terme de biens mobiliers.

# Les associations d'Avrilly Association Beauregard

#### Marche du Canal:

C'est par un temps magnifique que, le samedi 26 septembre, une centaine de marcheurs ont parcouru 6, 12 ou 15 kms proposés par l'association Beauregard sur la commune de Luneau.

2 calèches parcourant les circuits pouvaient récupérer les marcheurs fatigués ou ceux qui voulaient simplement faire une ballade.

Le vin d'honneur, offert par la municipalité, fut suivi d'un repas (saucisson chaud et pommes de terre) qu'environ 100 personnes ont pu apprécier dans une très bonne ambiance.



Pour remercier les bénévoles qui ont contribué au succès de cette journée, les membres de l'association les ont invités le lundi 30 novembre à visiter le foyer d'accueil médicalisé où ils ont pu voir et admirer ce que les résidents sont capables de réaliser et l'ambiance chaleureuse qui règne dans l'établis-

Pour clore cette journée, l'association a remis un chèque à M. le Directeur du foyer (bénéfice réalisé lors de la marche) qui servira à financer des projets pour les loisirs des résidents.

#### La Vie Paroissiale

Pendant cette année 2015, notre curé, le Père Jean-Philippe MORIN, a continué à faire connaissance et à organiser sa grande paroisse, toujours secondé par le père Delphin RANDRIANDRINA. Les sœurs se sont installées 32 rue Robert Gantheret au Donjon, malheureusement elles ne sont plus que trois, sœur Jeannette étant décédée en avril après une courte maladie.

La fréquence des messes n'a pas changée. Pour Avrilly en 2016, une messe sera célébrée le samedi 16 janvier, le samedi 21 mai et, sauf imprévu, une autre en septembre.

Une permanence est assurée au Presbytère du Donjon le mardi de 10h00 à 12h00 et au presbytère de Lapalisse du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00. Des personnes vous accueillent et répondent à vos questions concernant la vie paroissiale : demande de messe, organisation de catéchisme, de baptême, de mariage, d'obsèques, abonnement au bulletin, prendre rendez-vous avec un prêtre... Pour plus de détail, un guide paroissial a été édité, il est offert gratuitement à tous les foyers. Si vous ne l'avez pas reçu, il est à votre disposition chez Mme BILLAUD Marie-Thérèse ou Mme PERREAUD Marie-Edith.

Au cours de l'année 2016, notre pasteur souhaite visiter les paroisses pour faire plus ample connaissance avec les habitants, leur village, leurs occupations, connaître leurs attentes et leurs besoins. Avrilly s'associera avec Luneau et Le Bouchaud pour organiser cette visite pastorale qui aura lieu le 6 janvier 2016.

> M. L'Abbé Jean-Philippe MORIN: Tél 04.70.99.06.76 ou 06.98.26.51.36 M. L'Abbé Delphin RANDRIANDRINA: Tél 06.15.81.20.59 M. Jean-François BURNOL — Diacre : Tél 04.70.59.71.93 ou 06.68.04.93.96 Communauté des Sœurs (Le Mayet) : Tél 04.70.59.30.50 Communauté des Sœurs (Le Donjon) : Tél 04.70.57.11.90

Pôle de LAPALISSE, Presbytère et Maison paroissiale, 6 rue de la Liberté: Tél. 04.70.33.06.76 Pôle du DONJON, Maison paroissiale, 5 avenue Honoré Préveraud: Tél. 04.70.99.53.12 Pôle du MAYET-DE-MONTAGNE, Maison Paroissiale, 35 place de l'église: Tél. 04.70.59.70.60

Site: http://paroissenotredamedelalliance.paroisse.net

E-mail: presbytere.lapalisse@wanadoo.fr — presbytere.paroisse-du-donjon@orange.fr — paroissenotredamelemayet@orange.fr

Pour les fêtes de Noël, notre église a ouvert ses portes, la crèche restaurée et repeinte et l'église décorée comme autrefois, dans une ambiance musicale de chants et de cantiques traditionnels.

### L'ACCA

L'A.C.C.A. AVRILLY compte pour la saison 2015-2016: 15 chasseurs; en augmentation par rapport à 2014-2015. Le bureau reste inchangé. Le petit gibier, à part le lièvre, est toujours aussi rare. Nous lâchons faisans et perdrix pour palier à ce manque. La population de chevreuils se maintient, les sangliers toujours très peu nombreux.

Depuis le 15 août, nous organisons des battues aux renards tous les 15 jours : 13 renards tués au 1er décembre et la saison n'est pas terminée.

#### Le bureau:

Président: BONNEFOY Georges Vice Président: COURTOIS Patrice Trésorier: CLAVET Robert Trésorier Adjt: BESSON Thierry Secrétaire: SIMON Didier Secrétaire Adjt: STONS Didier Membres: DELORME Roger,

DEMANCHE Bernard, MALSOT Didier, MARTINANT Gilles, COURTOIS

Cédric, SEMET Robert.

#### Cette année 2015, nous avons organisé 2 manifestations :

- Un repas champêtre le 18 juillet
- un concours de pétanque le 24 juillet. Ces deux manifestations ont connu un vif succès.



Pour l'année 2016 nous vous donnons rendez-vous : Le samedi 16 juillet en soirée : repas champêtre Le samedi 23 juillet après midi : concours de pétanque.



### Le Club Bellevue

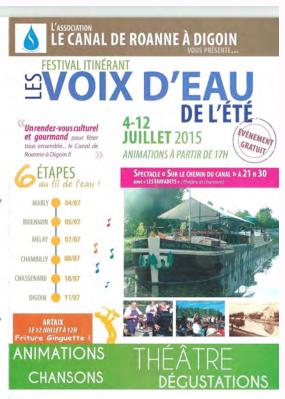
Le club Bellevue, malgré le petit nombre d'adhérents, continue à se réunir le premier jeudi de chaque mois. Nous invitons le club de Luneau un après-midi. Deux repas ont eu lieu à Briant et Neuilly-en-Donjon, menus appréciés par tous. Le club continue d'adhérer à la fédération.

L'ancienne secrétaire de mairie, Stéphanie, a invité le club Bellevue à retrouver un groupe à la RPA à Marcigny, où elle assure l'animation, courant janvier.





### L'Association "Le Canal de Roanne à Digoin"



L'événementiel 2015 « Les Voix d'Eau de l'Eté » a eu lieu pour la 3<sup>e</sup> année et a permis de drainer 2 500 personnes tout au long des diverses haltes de Roanne à Digoin. Dans l'Allier, le bateau-scène s'est arrêté à la nouvelle halte nautique de la Croix Rouge à Chassenard le vendredi 10 juillet où plus de 200 personnes sont venus pour découvrir en soirée le spectacle gratuit de la troupe des Farfadets avec leur comédie musicale « sur le chemin du canal » créée spécialement pour ce festival d'été, retraçant les moments forts de la vie du canal (de sa construction à la vie des mariniers).

Un beau moment pendant lequel une trentaine de comédiens, parmi lesquels des figurants des différents villages traversés, ont présenté une succession de tableaux avec musique ou chant, danse et beaucoup d'humour, le tout enthousiasmant le public de toutes générations.

Les personnes avaient pu auparavant profiter à leur gré des animations de l'après-midi : démonstration des métiers d'autrefois, dégustation de produits locaux, repas champêtre.

Des CD et des DVD retraçant ce spectacle en entier sont encore à votre disposition si vous le souhaitez pour la

somme de 10 €. Se faire connaître à la Mairie d'Avrilly ou la Communauté de Communes Le Donjon Val Libre.

# La Com-Com à Avrilly avec la ballade contée

Le samedi 18 juillet, les Coucouriales ont fait une escale à Avrilly pour une balade contée au fil de l'eau. Une quarantaine de personnes se sont retrouvée malgré le temps incertain autour de deux conteurs de l'Espigaou Egaré pour une marche au bord du canal avec plusieurs arrêts dont le dernier au bassin d'Avrilly. Un moment convivial avec évocation des grenouilles, des bateliers, des lavandières... qui s'est terminé par le verre de l'amitié offert par la mairie avec la participation de la maison du patrimoine. Quelques personnes ont fini la soirée avec le repas servi par l'ACCA de la commune.



Après la marche, un repas champêtre avec grillade est proposé par l'association des chasseurs de la commune.

(réservation au plus tard le 5 juillet et renseignements au 06 71 68 45 59)

Participation pour la marche 5 €, Gratult pour les moins de 18 ans et demandeurs d'emploi.

Renselgnements: 04.70.55.22.31







### Le C.C.a. 5

En 2015, il y a eu deux animations proposées par le CCAS:

### Le repas du CCAS

Le traditionnel repas des anciens, organisé par le CCAS, a eu lieu **samedi 12 septembre 2015** à la salle polyvalente d'Avrilly.

Au total, 26 personnes ont pu apprécier ce repas convivial suivi d'une animation de danse et de musique animée par le Grett71.

Une ambiance gaie et bon-enfant ont ravi les convives.







### L'apéro-conte

Les membres du CCAS ont organisé le **dimanche 12 octobre 2015** à 11h un **apéro-conte**, à la salle polyvalente en collaboration avec la médiathèque du département et le conseil départemental.

#### TOUT PUBLIC à partir de 6 ans - Entrée gratuite

Jean ne veut pas être notaire, ni général, ni docteur, ni percepteur...
Il veut être jongleur et épouser la fille du roi qui est si belle.
« Des contes où les mots virevoltent et rebondissent.
De la jonglerie qui parle et raconte. »

Les contes jonglés d'Arnaud REDON ont enchanté le petit groupe de personnes qui s'est déplacé pour l'occasion. Un moment bien convivial qui s'est terminé par le verre de l'amitié.











L'accueil est ouvert du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Tel: 04.70.99.52.77 centre.social.donjon@wanadoo.fr

Retrouvez toutes les activités proposées sur leur site internet : www.lafaradole.centres-sociaux.fr

Le Centre Social « La Farandole » est une association composée de bénévoles et salariées qui travaillent sur un territoire de 16 communes. Il propose des services et des activités pour tous et s'appuie sur les idées, ressources, talents et besoins des habitants dans le but de créer avec eux des projets qui répondent au mieux à la population.

#### **SORTIE FAMILLE**

En 2015, le Centre Social a organisé deux sorties familles. En janvier, 40 personnes se sont rendues à Moulins pour assister à un spectacle de cirque de la troupe « MEDRANO ». En octobre, 57 personnes ont passé la journée à Paris.

#### **JOURNÉE DE LA FEMME**

Samedi 7 mars, 13 femmes ont participé à la journée du droit des femmes. Départ du Centre Social, elles ont pris la route de Moulins où des animations les attendaient. Rendez-vous le 8 mars prochain pour une projection d'un film sur le thème des violences conjugales au cinéma René Fallet à Dompierre-sur-Besbre.



#### **MINI CAMPS**



Cet été, 42 enfants de 6 à 15 ans sont partis en mini camps avec les animateurs du Centre Social. Les plus jeunes ont campé à Bert et ont participé à des activités équestres chez Mme Colas à Montcombroux les Mines. Les moyens ont planté leurs tentes au camping de Pierrefitte-sur-Loire et ont pratiqué de nombreuses activités sportives à Dompierre sur Besbre : escalade, piscine.... Quant aux ados, ils ont pu s'évader en Montagne Bourbonnaise au camping de St Clément pour un mini camp aventure.

#### **COMMISSION JEUNES**

Depuis 2012 la commission regroupe des jeunes du territoire qui mènent différentes actions afin de financer leurs projets. En juillet 2015, 6 adolescents sont partis 5 jours dans le Jura au Domaine de Chalain. La commission est ouverte à tous les jeunes du territoire, les réunions ont lieu au collège lors de la pause de midi et pendant les vacances au Centre Social.



#### **CAFE DÉBAT**



Jeudi 18 juin, une trentaine de personnes a participé au premier Café Débat organisé au Café de la Place à Le Donjon sur l'invitation du Comité Local du Vivre Ensemble de Vichy, en lien avec le Centre Social La Farandole autour de la thématique « être parent aujourd'hui ? ».

#### **PORTAGE DE REPAS A DOMICILE**

Depuis 20 ans, Le Centre Social propose la livraison de repas variés, équilibrés et adaptés aux régimes alimentaires. Les repas sont composés d'une entrée, un plat principal, un dessert et un potage. Le service est proposé de manière permanente ou ponctuelle selon les besoins. Il fonctionne tous les jours, livraison le vendredi après-midi pour le week-end. Les repas sont préparés par l'Ehpad Les Cordeliers et acheminés en liaison froide dans un véhicule frigorifique. Aujourd'hui notre service de portage de repas à domicile intervient sur les 16 communes du territoire d'action du Centre Social. Plus de 13 600 repas ont été livrés en 2014 auprès de 83 bénéficiaires. Cela représente 1500 heures de travail et 30.000 km parcourus.

#### **A VENIR EN 2016:**

#### **PROJET FARANDOLE**

Suite au 5 éditions du forum des associations, il est temps de le faire évoluer en une nouvelle formule plus vivante et attractive. Pour cela, le Centre Social a invité



les associations du territoire à plusieurs réunions afin d'échanger sur une futur manifestation inter associative. Une journée festive sera donc organisée en juillet 2016, avec défilé de chars, vélos, brouettes, ainsi que des animations, démonstrations et initiations tout au long de l'après-midi pour terminer par un repas.

Cette manifestation a pour objectifs de valoriser une vie associative et un territoire vivant et dynamique, rassembler les habitants, se faire rencontrer la population et les générations. Cette manifestation est ouverte à toutes les associations, communes et habitants intéressés.

#### **PROJET JARDIN**

Dans le cadre du projet social 2015/2018 du Centre Social, construit notamment suite aux rencontres du territoire, **un projet de jardin partagé va être lancé**. Toutes les personnes intéressées sont invitées à se rapprocher du Centre social.

#### AIDE ALIMENTAIRE

Suite à la fermeture de l'antenne du Secours Populaire sur le Donjon, le Centre Social accompagne actuellement un groupe d'habitants dans son projet de création d'association d'aide alimentaire sur le territoire du Donjon. L'association L'épi'solidaire a été créée le 26 octobre dernier et a pour projet d'apporter de l'aide alimentaire aux personnes en difficulté financière, en offrant à la vente des produits alimentaires à moindres coûts. L'objectif est de travailler autour du lien social et d'apporter une aide à l'autonomie et à la gestion.

Si des personnes sont intéressées pour participer à un projet 2016, veuillez vous rapprocher de votre mairie ou du centre social.

Les activités du Centre Social, ce sont vos idées : vous avez des envies, des question, une critique à formuler, vous souhaitez proposer un projet, exprimer un problème, contactez-nous.

# Le Centre Social à Avrilly

#### ATELIER DE CONVERSATION FRANCAIS-ANGLAIS

Un groupe d'une dizaine de personnes continue à se retrouver le mercredi après-midi de 14h00 à 16h00, salle des associations, afin d'échanger sur la conversation courante et l'actualité.

Si des personnes ont envie d'intégrer ce groupe, elles peuvent prendre contact avec le Centre Social ou la mairie d'Avrilly.







Un groupe pendant la canicule

Un groupe a participé à l'atelier fête des mères à Neuilly-en-Donjon

### La grande guerre: hommage à Claude Troussière

Suite à notre article sur la Grande Guerre l'an dernier, voici un autre témoignage : celui de Jeanine TROUSSIERE pour son grandpère :

Claude TROUSSIERE est né à Neuilly-en-Donjon au lieu-dit les Gogniards le 26 décembre 1876. Ses parents étaient alors métayers pour Monsieur De Villette. Il est venu s'installer comme cultivateur à la Petite Vallée à Luneau quand il s'est marié. Il a eu deux garçons : Jean en 1902 (père de Jeanine) et Pierre en 1909. Bien sûr, il a été mobilisé en 1914. Il a été blessé dans les tranchées et il est mort à l'hôpital des suites de ses blessures, le 28 septembre 1915. Il a été ramené en 1918 à sa famille et est enterré au cimetière de Luneau.

#### Extraits du carnet de route d'un poilu du Bourbonnais

#### La mobilisation

« Le départ au Front! » Phrase qui claque comme un coup de feu parmi les baraquements du camp et fait briller dans les yeux des soldats une lueur de fierté mêlée de crainte et d'effroi chez les plus jeunes. Fierté à cause du grand devoir que chacun doit remplir vis-à-vis du pays pour le défendre. Crainte et effroi à la pensée des trains de blessés, de mourants sanglants et terreux qui reviennent du front, de la guerre, cette grande mangeuse d'hommes!

Nous voilà une centaine à partir au front pour une destination qui nous sera désignée : le soldat, petit maillon de cette grande chaîne qu'est l'armée ne sait jamais d'avance où on le dirige... On nous conduit loin de la ville, tel un troupeau avec tout le fourbi qui nous écrase! Après avoir déambulé longtemps sous le soleil qui baisse, nous arrivons dans une usine désaffectée destinée à recevoir des troupes de passage. Mais tout est plein là-dedans ; plus de place ni de lit de camp pour nous. Des soldats

de toutes couleurs, français, annamites et négros occupent les lieux dans un pêle-mêle d'armes et d'équipements, une atmosphère de sueur et de tabac, et par une chaleur de tous les diables.

On approche du front, le train ralentit et avance au pas. Un roulement sourd, continu, tel une puissante rumeur se fait entendre. C'est le canon qui gronde, les milliers de pièces qui crachent le feu sur la ligne de bataille, déversant sur les combattants un déluge de mort. Ce grondement qui s'enfle à mesure que nous approchons, nous fait tressaillir.



#### Les tranchées

Chacun en met un coup à creuser, telles des taupes qui veulent se terrer. Nous formons quatre équipes de trois hommes, une par emplacement de pièce et vas-y la pioche et la pelle ; ça barde ainsi jusqu'à la soupe! Et l'on continue toute la journée ainsi à commencer l'amorce de sapes profondes qui nous mettront à l'abri. Des madriers, des bois de mines, des planches nous ont été amenés à pied d'œuvre pour étayer nos petits fortins ; la terre est enlevée au moyens de sacs à terre remplis à la pelle et vidés aux environs, mais comme cette terre est blanche et forme des buttes, il faut camoufler tout ça en allant chercher des branchages dans les boqueteaux, c'est tout un travail, car gare aux « saucisses » d'observation qui nous guettent en face . Toute la journée, les obus sont tombés, arrosant les environs de leurs gerbes de fumée noire et d'une pluie d'éclats qui sifflent dans l'air et retombent en grêlons mortels. Notre travail s'est poursuivi, acharné ; on a remué des tonnes de terre dans nos quatre chantiers qui préfigurent un emplacement de batterie et que nous dissimulons au mieux avec des branchages verts.

De bonne heure et sans relâche, nous reprenons nos travaux de mineurs. Déjà, nous descendons et commençons une galerie oblique en faisant à mesure des marches d'escalier. Le boisage est fait aussitôt pour soutenir les terres ; cette galerie devenant sombre, nous allumons des bougies pour éclairer le travail. Les pelles et pioches marchent, les sacs de terre sont montés et nous enfonçons toujours en oblique et sans relâche. Pendant les instants de pause, nous voyons les parois de terre trembler et la flamme des bougies vaciller sous les coups sourds des obus qui arrosent le terrain en haut. De tous côtés, des dépôts de munitions sautent, atteints par les obus. Il doit en être de même chez les Boches, car nos batteries, par centaines, tirent presque sans arrêt. En contemplant ce spectacle, l'œil à ras du sol, nous rentrons dans notre trou, sous les gerbes d'éclats qui passent en sifflant car des projectiles tombent tout près, éteignant nos bougies. Demain, le jour reviendra, le soleil continuera sa course, la terre, sa ronde indifférente à ces sanglants carnages déclenchés par la folie des hommes, ses enfants. Pauvres humains !...

Nous avons enfin terminé nos travaux de terrassement et avons des **abris sérieux**, **bien étayés et planchés où l'on sera à peu près en sécurité**, à moins que de très gros obus à explosion à retardement tombant en plein dessus n'arrivent à percer la voûte en nous ensevelissant. Mais notre confiance en nos travaux n'envisage pas cette éventualité.

Nous ne sommes qu'un tout petit engrenage de cette vaste machine à faire la guerre, faisant chacun aveuglement ce qui nous est demandé. Nous descendons à la sape : c'est un souterrain à deux entrées, de toute la largeur de la batterie qui a été creusé à coups de mines et de pic. Il n'y a aucun danger ici. Nous avons au moins sept mètres cinquante de roc au-dessus de nous.

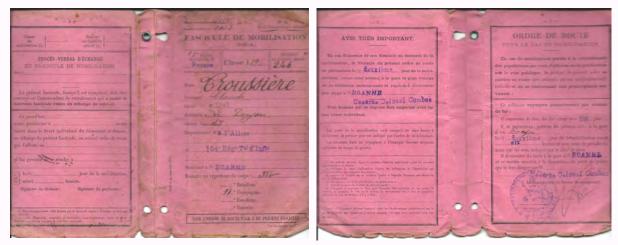
La camaraderie des tranchées n'était pas un vain mot et tous les combattants l'ont éprouvée.

#### Le retour de permission

Retour de permission avec, naturellement, le cafard, ce terrible cafard qu'ont connu tous les camarades, nos frères d'armes, au retour de chez eux, où ils venaient de se retremper un peu dans la vie de famille. Ce sentiment est humain et se comprend, mais, bien vite, on réagit par volonté et par devoir. On se retrempe de nouveau dans l'ambiance du front. On retrouve les camarades, le milieu, l'amitié. On reprend le collier, la croix et on fonce tête baissée dans la tâche à accomplir.



16



Fascicule de mobilisation de Monsieur Claude TROUSSIERE

#### Et toujours

Destination inconnue, comme toujours : le soldat en campagne, instrument docile de la volonté supérieure n'a qu'à suivre les ordres donnés par en haut, dont la coordination assure l'ensemble des opérations de guerre.

Suite dans la prochaine édition.

### Commémoration du 11 novembre 2015

Nous étions une vingtaine rassemblés autour de René BONNEFOY et Roger BUISSON, anciens combattants de la guerre d'Algérie, en ce 11 novembre pour commémorer la victoire et la paix et rendre hommage à tous les « morts pour la France, qui, hier dans la Grande Guerre, dans la seconde guerre mondiale, dans les guerres de décolonisation, aujourd'hui dans les opérations extérieures, sont désormais réunis dans le souvenir et dans l'hommage de la Nation. Ne pas les oublier et transmettre le message mémorial aux jeunes générations est notre devoir et relève de notre responsabilité collective ».

Merci à Marine CORNELOUP d'être venue aujourd'hui encore avec sa trompette pour terminer cette cérémonie par une émouvante « sonnerie aux morts » et à Janet CROMWELL d'avoir réalisé 3 bleuets qu'elle a offerts en hommage à tous les morts et à la création du « Bleuet de France » par deux infirmières qui voulaient venir en aide aux nombreux mutilés de la lère guerre.





Magnifique réalisation







### antoine CHARRONDIERE, notre nonagénaire, nous raconte

C'est le 26 juillet 1925 qu'à la ferme des Charrondière aux Coudriers de Luneau, on accueille la naissance du ch'ti Jean Marius Antoine.

A 13 ans, il quitte l'école de Luneau - et le catéchisme tous les matins – pour prendre sa place aux travaux de la ferme. A cette époque, il y avait une courte messe tous les matins à 7h15!

Puis, ayant fait la connaissance de la jeune Jeanne Léonce Daumont d'Avrilly, ils se marient en 1947. Jeanne Léonce avait 18 ans et Jean Marius Antoine, 22 ans. Le ménage s'installe à La Tourterelle, petite ferme de quelques 2 hectares, avec 2 vaches, qui aujourd'hui suite à un recensement fait partie du lieudit les Rollins.

Ayant quitté la ferme familiale de Luneau, la Tourterelle avec ses 2 hectares ne pouvant pas, bien sûr, assurer la subsistance du couple, il travaille alors 5 ans sur l'exploitation de Victor Alamartine, à côté, puis 5 autres années sur les terres de Louis Alamartine à Bourg-le-Comte.



C'est avec un attelage de 2 chevaux qu'il labourait et assurait les « foins » et la moisson. Déjà à cette époque – début des années 1950 – les Alamartine emmenaient leurs « bêtes » charolaises au marché de St Christophe en camion. Ce n'était pas tous les éleveurs qui en avaient!

Au bout d'une dizaine d'années, quand vint la fin décembre, il « demande au Victor de remettre un qué que chose » sur son modeste salaire et ne voyant rien sur sa paie de janvier suivant, il prend congé le soir même pour « aller voir ailleurs ».

C'est ainsi qu'il rentra à l'AMEFO à Chambilly « parrainé » par Albert Marius Bardet, son beau-frère. Il y restera 10 ans, principalement affecté au pliage des tôles, à la conduite de la grue pour la manutention sur le « parc à fers », etc. Ce travail à l'usine n'est pas son meilleur souvenir mais « il fallait bien faire bouillir la marmite » et il y avait 4 enfants à la maison!

Il finira sa carrière avec Marius Ducrot, un collègue de l'AMEFO qui, un an auparavant, avait quitté l'usine pour s'installer à Artaix comme maçon et créer ce qui est devenu plus tard SARL DUCROT encore présente dans ce village.

L'environnement confiné du travail à l'usine était trop éloigné de la vie au grand air dans les champs qu'il avait dans le sang... et puis, il y avait la famille !!

D'ailleurs, c'est bien pour cela qu'en 1966, « les Charrondière » d'Avrilly avaient fait construire par Pommier de Vindecy une coquette maison moderne à côté de la Tourterelle. C'est qu'avec la venue de leurs 4 enfants – 1 gars et 3 filles – il avait bien fallu plus de place pour « tout le monde ».

Jeanne profite, aux dernières nouvelles, des bons soins de la maison de retraite de Marcigny, après ceux d'Opaline à Digoin, où elle bénéficie dans ses vieux jours d'un suivi permanent.

Quant à Antoine Charrondière, toujours bon pied, bon œil – même s'il est moins fringant que fut un temps – il continue de profiter du calme des Rollins et du confort de sa maison douillette et pleine de lumière. Il apprécie le suivi attentif des services sociaux, de la visite journalière des infirmières « de la commune », de l'aide à domicile, du portage des repas... Toutes fortes appréciées et qu'il remercie. Sans oublier le dépôt journalier de la Montagne dans sa boîte aux lettres.

Antoine se rappelle de « l'arrivée de l'électricité » à la ferme des Coudriers en 1932 quand il avait 7 ans. C'était un dimanche !... Oui, un dimanche. Mais le branchement fut réalisé pendant qu'il était à la messe et il regrette de n'avoir pu suivre l'instant précis de ce miracle où en activant un seul « bouton », on éclairait la maison ou l'étable.

Il se rappelle aussi quand plus tard aux Rollins, après être allé chercher la tonne d'eau à la Plaine Cochet, il fallait rouler l'eau du bourg de Bourg-le-Comte jusqu'au puits en face de la Tourterelle qui, l'été venu, se tarissait. Trois aller et retour tous les samedis matins avec la tonne et le tracteur qu'on lui prêtait. Une corvée qui prenait toute la matinée... La vie n'était pas un long fleuve tranquille – ni même aujourd'hui bien que nettement moins dure! L'adduction d'eau fut fort appréciée... Quand, au lieu et place de tous ces efforts, il suffit d'ouvrir le robinet.

En souhaitant bonne santé à Jean Marius Antoine Charrondière et qu'il profite encore de longues années des fruits de ses efforts et du confort moderne.

## Les élections en 2015

#### LES ELECTIONS DEPARTEMENTALES

Une nouvelle carte des cantons a été redessinée au début de l'année 2014, le but étant que, dans chaque département, chaque canton ait à peu près le même nombre d'habitants. Nous faisons dorénavant partie du canton de Dompierre-sur-Besbre.

Les élections cantonales sont désormais appelées « élections départementales » et ont été organisées pour la première fois sous cette appellation les 22 et 29 mars 2015.

Elles ont permis d'élire les membres du conseil départemental (nouvelle assemblée qui dirige le département - ex-conseil général) appelés désormais conseillers départementaux élus tous en même temps pour six ans (au lieu d'être élus par moitié tous les trois ans pour les ex-conseillers généraux) et obligés de se présenter aux élections en binôme obligatoirement composé d'un homme et d'une femme (parité exigée).

Les 4 035 cantons ont donc été ramenés à 2 054, représentés chacun par 2 élus (un homme et une femme), soit 4 108 conseillers départementaux en France.

Pour être élu au 1<sup>er</sup> tour, le binôme doit obtenir au moins la majorité absolue des suffrages exprimés (plus de 50%) et un nombre de suffrages égal à au moins 25% des électeurs inscrits. Si aucun binôme n'est élu au 1<sup>er</sup> tour, au 2<sup>ème</sup> tour, les deux binômes arrivés en tête au 1<sup>er</sup> tour peuvent se maintenir ainsi que les suivants s'ils ont obtenu un nombre de suffrages au moins égal à 12.5% des électeurs inscrits.

Une fois élus, les deux membres du binôme exercent leur mandat indépendamment l'un de l'autre.

#### Les résultats définitifs :

**Au niveau national** : la Gauche qui détenait jusque-là la majorité des départements, n'est plus majoritaire que dans 30 d'entre eux. La Droite remporte 27 nouveaux départements (dont l'Allier), n'en perd qu'un et est majoritaire dans 67 départements. Le Front National réussit à faire élire 62 conseillers départementaux mais ne remporte aucun département.

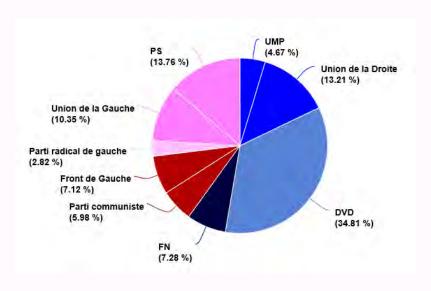
**Dans l'Allier**: au 2<sup>ème</sup> tour: 15 837 inscrits – 53.87% de votants dont 49.63% exprimés

Canton de Dompierre-sur-Besbre :

Valérie Gouby et Alain Lognon (Union de la Gauche) : 57.56% - élus Marie-France Augier et Pierre Girard (Union de la Droite) : 42.44%

Votes blancs : 4.96% Votes nuls : 2.92%

Conseil Départemental : Président du Conseil Départemental : Gérard Dériot, Sénateur de l'Allier



#### LES ELECTIONS REGIONALES

Compte-tenu de la proximité de ces élections, qui se sont tenue les 6 et 13 décembre dernier, un compte-rendu vous sera fait dans le prochain bulletin municipal.

### L'entreprise DURY

Avrilly au sein d'un territoire agricole dédié à l'élevage des « grosses bêtes », charolaises en particulier, est animé par une activité de vente et d'entretien de matériels agricoles qui, au fil des années, a prospéré. Cette année, Avrilly a vu l'inauguration des nouvelles installations de l'entreprise DURY MOTO-CULTURE, digne successeur de VADAINE MOTOCULTURE.



Pour s'adapter aux besoins des exploitants agricoles qui utilisent des matériels toujours plus puissants, volumineux et complexes, aux exigences réglementaires actuelles et aux impératifs commerciaux, il s'est avéré nécessaire de repenser totalement le bâtiment, ses agencements ainsi que ses abords, pour la présentation des matériels et leur manutention. Le site à l'entrée du bourg devenu disponible, Avrilly a pu ainsi conserver cette activité, héritière d'une longue tradition.

Que l'on se rappelle de feu « le Père Vadaine » quand, il y a déjà plus d'un demi-siècle, on sortait juste de l'époque du forgeron/ charon et que le tracteur prenait définitive-

ment la relève du cheval de trait. L'homme multi-services, c'était le Père Vadaine.

Puis, c'est à chaque transmission des rennes de l'entreprise que celle-ci a su s'adapter à l'évolution de la mécanisation agricole pour mieux servir ses clients et devenir une entreprise de référence qui compte dans le monde agricole local.

Après « le Père Vadaine », ce sont Raymond Vadaine puis son gendre Hervé Janvier, épaulé de Josiane, son épouse, qui a alors guidé VADAINE MOTOCULTURE dans son développement.

N'oublions pas les longues journées de labeur consacrées par Hervé Janvier à l'assemblage, la soudure et l'érection du grand hangar destiné à abriter les nouveaux matériels qui déjà devenaient de plus en plus imposants pour leur maintenance et réparations. Hervé Janvier prenant sa retraite en 2008, c'est alors Hervé Dury, le chef d'atelier pendant 8 ans qui, avec son épouse Anne-Laure, relèvent le défi de prendre la succession et guider l'entreprise vers l'avenir – ce qui ne sera pas qu' « un long fleuve tranquille »... tout comme la Loire au bas du bourg.

Pendant les douze mois, et plus, consacrés à cette relocalisation, Hervé Dury, à l'image de ses prédécesseurs, a durement œuvré. Ne sont pas passés inaperçus les week-end de l'été 2014 quand, en short, il travaillait sur le site pour réaliser le terrassement puis, plus tard, avec les entreprises de construction, aménager l'atelier et ses dépendances — ce qui, en homme de terrain, offre à l'équipe de mécaniciens un environnement où l'on peut travailler efficacement.



Avec 10 000 m2, le site bien clôturé offre une ample surface pour l'ensemble des activités ainsi que l'accueil des clients et leurs matériels. Le bâtiment de 1 800 m2 est particulièrement bien intégré dans le paysage à l'entrée du bourg. C'est une vraie réussite.

Si c'est les exigences réglementaires en terme de code du travail, sécurité des personnels et accueil des clients, c'est aussi l'opportunité d'être confirmé concessionnaire du groupe Same-Deutz-Fahr sur un large territoire, qui a conduit DURY MOTOCULTURE à relocaliser leurs activités. On ne peut que se féliciter du résultat.





Un beau décor à l'entrée du magasin réalisé pour l'inauguration du 18 septembre 2015 par Thierry Bernard – paysagiste et entretien de jardins et espaces verts – et son équipe.



### 5710M de la vallée de la Besbre

#### ASSAINISSEMENT COLLECTIF

L'assainissement au bourg date de 1990. En conseil municipal du 10 février 1997, « Madame le maire explique qu'il n'est pas obligatoire d'instaurer une redevance assainissement, mais vu l'obligation de faire un budget annexe, la commune devra équilibrer ce budget par une subvention du budget communal. L'Assemblée adopte cette solution. »

En 2014, les tarifs pratiqués sont conformes au tableau ci-dessous :

Communes	abonnement	redevance m3
Arfeuilles	30,00	0,70
Lapalisse	56,00	1,50
Saint Prix	79,00	1,57
Billezois	80,00	1,00
Le Donjon	35,00	0,80
Bert	9,00	0,90
Sorbier	15,00	0,90
Montaiguet en forez	27,00	0,72
Avrilly	6,00	0,30
Le Breuil	60,00	0,80
Chatel Montagne		1,10
Chatelus	35,00	1,00
Droiturier	50,00	1,00
Isserpent	0,00	1,40
Thionne	50,00	1,00

Cependant, par conseil municipal du 19/11/2003, il a été décidé d'instituer une taxe d'assainissement au 01/01/2004 de 0.10 € le m3 d'eau utilisé, qui sera facturé à tous les foyers du bourg, excepté Mr de Coen (DCM du 10/01/1989).

Pour notre commune, en fonctionnement du budget assainissement 2014, les recettes sont de 447,55 € alors que les dépenses atteignent 782,82 €.

Or, il est prévu que le transfert de l'eau à l'EPCI devienne compétence obligatoire en 2020 et il faudra alors que les recettes et les dépenses s'équilibrent.

C'est la raison pour laquelle il a été décidé en conseil municipal du 4 septembre 2015 d'augmenter abonnement et tarif afin de combler ce manque d'ici 2020 : abonnement à 9 € et redevance à 0,35 € le m3 à compter de la prochaine relève du compteur d'eau en 2016.

#### Contrôle des installations neuves ou réhabilitées

Le SIVOM assure le contrôle des nouvelles installations d'assainissement non collectif. Un imprimé est à retirer au secrétariat de mairie et à retourner au SIVOM.

#### Contrôle des installations en cas de vente

Le SIVOM, en cas de vente de biens immobiliers situés en zone d'assainissement non collectif, réalise le diagnostic de l'installation d'assainissement non collectif. Ce document, qui doit être daté de moins de trois ans, doit être annexé à la promesse de vente.

#### Horaires d'ouverture au public du SIVOM

Du lundi au vendredi de 8 heures à 12 heures et de 13 heures 30 à 17 heures Adresse : 18 Route de Bert - BP 31- 03120 LAPALISSE

Tel: 04.70.99.02.13 Fax: 04.70.99.02.53 Mail: administratif.sivom.besbre@wanadoo.fr

En dehors des heures d'ouverture des bureaux, un service de garde, <u>réservé aux urgences</u>, est assuré 24 heures sur 24 au : 06.80.66.05.75.

# Les maisons fleuries

#### Composition du jury du 20 juillet 2015 :

Mme Jacqueline LAUSTRIAT, élue à Luneau Mme Isabelle TAIN, élue à Luneau Mr Thierry BERNARD, professionnel Mme Janet CROMWELL, élue municipale Mme Marie-Françoise PLAISANCE, élue municipale

Malgré les fortes chaleurs et le manque d'eau, nous avons vu de belle fleurs, bien entretenues. Ce sont 4 environnements totalement différents mais tout autant méritants les uns que les autres.

#### Participants (4) et classement :

1ère : Mme PICARD Edith

Zem Mme LIMONET Valérie

2ème ex-æquo lérie Mr LAMETERY Raymond 4ème : Mr LAVENIR Philippe



Gros effort d'entretien malgré l'âge et la canicule, jardin varié et aéré.



Une devanture arbustive verdoyante agrémentée de potées variées et fleuries.



Une image de carte postale concentrée sur une devanture de maison faisant ressortir de flamboyantes impatiences.



Des semis réalisés par Philippe, il en ressort un jardin jaune comme le soleil.

#### Nos compliments aux maisons fleuries hors concours :















# Infos diverses

Tarifs salle polyvalente: (Pour plus d'infos, s'adresser à la mairie)

Personnes, associations et entreprises de la commune :

Salle poly + salle associations		Salle ass	ociations
1 journée	2 jours	1 journée	2 jours
110 €	150 €	60 €	100 €

#### Personnes, associations extérieures à la commune :

Salle poly + salle associations		Salle ass	ociations
1 journée	2 jours	1 journée	2 jours
160 €	240€	95 €	150 €



#### La déchetterie « Les Bernards» au Donjon :

Gardien : Cédric DANDOIS <u>Horaires d'ouverture : (fermée les jours fériés)</u>

Téléphone: 04.70.31.83.82

LUNDI	MERCREDI	SAMEDI
14h00 - 17h30	8h15 - 12h15	8h15 - 12h15 / 14h00 - 17h30



#### **SOS SANTE:**

Toutes les personnes de plus de 65 ans ont été contactées par les membres du CCAS pour leur proposer de poser l'autocollant sur leur frigo indiquant que ce dernier contient une fiche de renseignements en cas d'intervention des services de secours à domicile. Toute autre personne volontaire pour mettre en place ce dispositif est priée de se faire connaître à la mairie.



#### Le 5 avril 2016, la TNT passe à la haute définition :

Dès le 5 avril prochain, les 25 chaines nationales gratuites de la TNT seront toutes diffusées exclusivement en MPEG-4, c'est-à-dire en qualité haute définition. Pour profiter de la TNT HD, il faut posséder un équipement compatible, sinon la réception de la télévision sera interrompue le 5 avril.

<u>Comment vérifier son équipement ?</u> Un test simple existe pour s'assurer que votre téléviseur ou adaptateur externe relié à l'antenne râteau est HD :

→ Vous voyez sur votre équipement le logo « TNT HD »



→ Vous visualisez le logo « Arte HD » à l'écran en vous plaçant soit sur la chaine 7 ou la chaine 57.



Si ce n'est pas le cas, l'achat d'un équipement compatible est à anticiper.

<u>Dès le 5 avril</u>, il faudra procéder à une nouvelle recherche des chaînes pour retrouver l'ensemble de l'offre TNT.

Une aide à l'équipement est mise en place à partir de novembre 2015 pour l'acquisition d'un équipement TNT HD. Son montant sera de 25€ (coût d'un adaptateur TNT HD). Pour plus de renseignements, aller sur le site : <a href="www.recevoirlatnt.fr">www.recevoirlatnt.fr</a> ou appeler le <a href="www.recevoirlatnt.fr">0970</a> 818 818 (prix d'un appel local).



24

# Infos et numéros utiles

#### Mairie d'AVRILLY

Mardi de 09h00 à 12h00

Vendredi de 14h00à 17h00

**Téléphone**: 04-70-55-30-21

Courriel: mairie-avrilly@ pays-allier.com

Site Internet: www.mairie-avrilly.fr

### Les autres services de proximité du canton

Le Centre Social « La Farandole » (portage de repas, aide ménagère)	<b>2</b> 04 70 99 52 77
Le Relais Assistantes Maternelles « Les Coccinelles »	<b>☎</b> 04 70 99 52 77
Le Transport à la demande sur le Donjon (correspondances Vichy Moulins)	<b>2</b> 0 800 800 966
La communauté de communes le Donjon Val Libre	<b>2</b> 04 70 99 52 66
La déchetterie	<b>2</b> 04 70 31 83 82
Le Relais Services Publics	<b>2</b> 04 70 99 69 89
La Trésorerie de Lapalisse (permanence au Donjon le mardi matin)	<b>☎</b> 04 70 99 01 14
La Gendarmerie	<b>☎</b> 04 70 99 50 21

Pour s'informer sur l'état des routes en hiver 0 800 800 03 (n°vert)

Autres numéros utiles				
Pompiers	18			
SAMU	15			
Permanence de soins, nuit, dimanche et jours fériés	04 70 48 57 87			
Centre Anti Poison « Lyon »	04 72 11 69 11			
EDF	0 810 050 333			
Dépannage électricité	0 810 333 003			
Alerte Météo	0 821 800 071			
Alerte Crues (www.vigicrues.fr)	04 70 48 10 90			
Cabinet d'infirmières à Avrilly Naffetas Jorade	06 40 31 63 15			
Berland Estelle	06 40 31 63 15			
France Télécom (faire remonter les problèmes à la Mairie) 1013 en cas de	e disfonctionnement			
La Caisse d'Allocations Familiales	<b>☎</b> 08 10 25 03 10			
Le Centre des Impôts « Yzeure »	<b>2</b> 04 70 48 29 00			
Le Conseil Départemental de l'Allier (guide pratique à disposition en Mairie)	<b>☎</b> 04 70 34 40 03			
La Préfecture de Moulins	<b>2</b> 04 70 48 30 00			
La Sous Préfecture de Vichy	<b>2</b> 04 70 30 13 50			

### Agenda 2016

Samedi 9 avril: Marche « Vouzance et Loire » avec repas le soir

Samedi 16 juillet : repas champêtre de l'ACCA

Samedi 23 juillet: Concours de pétanque ACCA

Samedi 10 septembre: repas du CCAS

Samedi 24 septembre: Marche « Association Beauregard » avec repas le soir



## A l'année prochaine!











